

# **La société française des années 1960 aux années 1980**

## **Leçon**

### **I) La France du baby-boom**

#### **A. Une croissance démographique inédite**

Entamée pendant la guerre, la croissance démographique s'accélère. La forte natalité traduit l'optimisme en l'avenir et s'accompagne d'un net recul de la mortalité, notamment infantile.

De 1945 jusqu'à la fin des années 1960, une femme a en moyenne 2,5 enfants contre 1,5 avant la guerre. On parle de baby-boom.

Mais, à partir de 1965, la baisse de la fécondité et l'augmentation de l'espérance de vie entraînent un vieillissement de la population française.

#### **B. L'immigration en hausse**

Durant les Trente Glorieuses (1945-1974), l'Etat et les entreprises encouragent l'arrivée des travailleurs immigrés. Les immigrés viennent d'Espagne, du Portugal et de plus en plus du Maghreb. Peu qualifiés, ils travaillent surtout dans l'industrie (notamment automobile) et dans le bâtiment. Ils logent d'abord dans les bidonvilles puis s'installent en nombre dans les grands ensembles de banlieues (les cités), abandonnées peu à peu par les employés.

En 1974, avec la récession et la montée du chômage, l'Etat décide de fermer les frontières à l'immigration. Il aide les immigrés à retourner dans leur pays d'origine. En 1976, un décret autorise néanmoins le regroupement familial, par mesure d'humanité (autorisation pour un immigré de faire venir son conjoint et ses enfants de moins de 16 ans).

### **II) Des Trente Glorieuses à la dépression économique**

#### **A. Les Trente Glorieuses**

De 1945 à 1974, la France connaît une période de prospérité marquée par une forte croissance économique (autour de 5% par an) et de plein emploi.

L'augmentation du niveau de vie permet aux Français de s'équiper en biens de consommation (réfrigérateurs, machines à laver le linge, aspirateurs...). L'usage de l'automobile se généralise. C'est le développement de la société de consommation. Avec la baisse du temps de travail, on part davantage en vacances, et les résidences secondaires se multiplient.

#### **B. Les mutations de la population active**

Après la guerre, la population active augmente et se transforme : le nombre de paysans diminue rapidement du fait de la diffusion des machines agricoles. Les ouvriers sont de plus en plus nombreux jusqu'aux années 1960 puis diminuent du fait de la crise industrielle et de la robotisation. De plus en plus de gens, en particulier les femmes, travaillent dans les bureaux.

En revanche, le travail dans les services augmente régulièrement. Les salariés bénéficient d'une législation de plus en plus favorable : allongement des congés payés, baisse du temps de travail hebdomadaire.

L'exode rural est très fort et l'urbanisation s'accélère (de 55% en 1954 à 80% en 1980). Des grands ensembles (ou cités) sont construits dans les banlieues. Après 1970, des citadins s'installent dans des lotissements pavillonnaires proches des villes : c'est la périurbanisation.

### **C. La dépression économique**

A partir de 1974, avec la récession, le chômage connaît une très forte progression. Il frappe davantage les jeunes sans expérience, les femmes et les ouvriers sans qualification, en particulier les immigrés.

Vers 1980, le chômage de longue durée fait son apparition et, avec lui, une nouvelle pauvreté. Le nombre de personnes sans ressources ainsi que sans domicile fixe (SDF) augmente. Dans les grands ensembles, où le chômage est considérable, les jeunes sont à l'origine de flambées de violence à partir de 1985.

Les personnes pauvres reçoivent quelques aides sociales et survivent aussi grâce à l'aide d'associations comme les Restos du cœur. En 1988, l'Etat crée le RMI (revenu minimum d'insertion) qui assure à toute personne un revenu minimal

## **III) Une société en mouvement**

### **A. Les contestations de la jeunesse**

A partir des années 1960, la jeunesse développe une « culture jeune » avec ses propres codes : musique, vêtements, langage.

La génération du baby-boom est la première à accéder massivement aux études supérieures. Confrontée à un modèle familial fondé sur l'autorité du père, hostile au pouvoir gaulliste, cette jeunesse réclame plus de liberté et descend dans la rue en mai et juin 1968. En réponse, la loi leur accorde le droit de vote et la majorité civile à 18 ans en 1974. D'autres mesures tiennent compte de leurs aspirations (mixité obligatoire des établissements scolaires en 1975).

### **B. Les combats pour les droits des femmes**

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à travailler ou à chercher un travail à un niveau de qualification de plus en plus élevé. A partir de la fin des années 1960, des féministes revendiquent l'égalité avec les hommes et aussi le droit de disposer librement de leur corps (naissance du Mouvement de libération des femmes en 1970).

Les femmes obtiennent des droits nouveaux : émancipation à l'égard des maris, autorité parentale conjointe. La contraception est légalisée en 1967 et l'avortement est autorisé sous certaines conditions par la loi Veil de 1975. La famille change aussi avec l'augmentation des divorces, qui sont aussi plus faciles à obtenir (autorisation du divorce par consentement mutuel en 1975). La pratique de l'union libre commence à progresser (la vie de couple sans être marié).

## Vocabulaire

-Trente glorieuses : Période de forte croissance économique de 1945 à 1974.

-Croissance économique : Augmentation de la production.

-Récession : Période de faible croissance économique.

-Population active : Ensemble des personnes qui travaillent ou sont à la recherche d'un emploi.

-Baby-boom : Période de forte croissance de la natalité de 1944 aux années 1960.

-Féministes : Individus, hommes et femmes, qui luttent pour l'élargissement des droits des femmes.

-MLF (Mouvement de libération des femmes) : Association féministe née en 1970 qui revendique l'égalité entre les hommes et les femmes sur tous les terrains, ainsi que le droit pour les femmes de disposer de leur corps (contraception et avortements libres et gratuits).

-Regroupement familial : Possibilité, depuis 1976, pour un travailleur étranger de faire venir sa famille (femme ou mari et enfants) en France.

-RMI : Revenu minimum d'insertion. Instauré en 1988, il garantit des ressources minimales aux personnes à faibles revenus.